

Accéder à son dossier médical

www.monespacesante.fr

Accéder à mon DMP via Mon Espace Santé QR Code



Dossier Médical Partagé: mes résultats de biologie en ligne

Je vais effectuer un examen biologique dans le cadre d'une consultation externe. Pour consulter les résultats, je me connecte à mon espace santé pour accéder à mon dossier médical partagé. Cet espace personnalisé et sécurisé réunit l'ensemble de mes informations médicales, telles que mes comptes rendus d'examens de biologie médicale. Certains résultats nécessitant d'être communiqués par un médecin ne seront pas envoyés dans votre DMP. Contactez alors le médecin qui vous a prescrit ces examens de biologie.

Comment accéder à mes résultats?

- Dès qu'un de mes comptes rendus d'examens de biologie médicale est disponible dans mon dossier médical partagé, je reçois un mail de notification (Pour cela, il est nécessaire d'avoir activé votre espace santé avec une adresse e-mail valide.).
- Je me connecte à Mon Espace Santé https://www.monespacesanté.fr
 Je n'ai pas activé Mon Espace Santé ? Je clique sur le bouton "Activer Mon espace santé" présent sur la page d'accueil du https://www.monespacesanté.fr.
- Une fois connecté, je me rends dans la section "Documents".
- Dans cette section, je retrouve mes résultats de biologie médicale. Je peux alors les consulter et les imprimer.

Besoin d'aide ?



Pour toute question ou problème concernant l'accès à votre Dossier Médical Partagé sur Mon Espace Santé, merci de contacter l'Assurance Maladie au numéro **3422**. La gestion de Mon Espace Santé relève exclusivement de l'Assurance Maladie.

Votre dossier médical partagé est disponible sur...





